

## Conduite sous stup et usage stup

Par BaleineDesSables, le 20/05/2015 à 14:36

Bonjour,

C'est la première fois que j'écris dans un forum pour demander des conseils, en effet, je ne suis pas serein concernant les infractions que j'ai commises.

Ma situation : J'ai été contrôlé positif au cannabis lors d'un contrôle barrage effectué par des gendarmes à un poste de péage le 14/11/2014. Après une prise de sang qui a confirmé le test, j'ai écopé d'une suspension administrative de 3 mois que j'ai effectuée. J'ai passé la visite médicale qui s'est déroulée normalement afin de récupérer mon permis de conduire. Depuis, j'ai reçu un appel du commissariat de police près de chez moi qui était l'objet d'une convocation pour qu'ils me notifient mes taux dans le but d'avoir une convocation au tribunal de grande instance.

Malheureusement, 2 jours avant cette convocation au commissariat, j'ai eu la malchance de me faire attraper pour usage de stupéfiant (je tiens à préciser que j'avais arrêter de fumer jusque là et que j'ai repris vraiment exceptionnellement, car j'étais avec un ami que je n'avais pas vu depuis longtemps). Cet événement m'a marqué au plus profond de moi-même et fait définitivement arrêter l'herbe.

Résultat : Je suis convoqué début septembre le même jour pour deux notifications d'ordonnance pénale, la première pour la conduite sous stup et la deuxième pour usage. Je voudrais donc avoir vos avis sur ma situation, et la sanction que je risque de prendre en septembre. Vont-il juger mes deux infractions séparément ? ou prendre en compte de l'infraction de l'usage pour juger plus sévèrement la conduite ? Je suppose que si c'est une convocation pour une notification d'ordonnance pénale, je ne pourrais me défendre ou expliquer la situation ?

	_
BaleineDesSables.	
Cordialement,	
En vous remerciant d'avance pour vos avis et le temps que vous prendrez a me repondre,	

Par Tisuisse, le 21/05/2015 à 13:29

Bonjour,

Les sanctions pour conduite sous stups sont indiquées dans le dossier en post-it, en en-tête de ce forum. Merci de vous y reporter.